

Le 29 juin 2015

## Une nouvelle jeunesse pour le parc d'activités économiques d'Ivoz-Ramet

**Sélectionné pour faire partie des expériences pilotes en vue de la requalification d'anciens parcs d'activités économiques, le parc d'Ivoz Ramet a été remis à neuf.**

**Un projet de plus d'un million d'euros financé par la Wallonie et la Commune de Flémalle.**

En 2011, le parc d'activités économiques industriel d'Ivoz-Ramet a été sélectionné pour faire partie des expériences-pilotes en vue de la requalification des anciens parcs d'activités économiques. Construit en 1970, ce parc de 18 ha méritait bien une cure de rajeunissement. Avec près de 800 travailleurs, il est, en termes d'emplois, le plus important de la commune ; le site affiche complet et accueille 27 entreprises actives dans des secteurs variés.

Sophie Thémont, Bourgmestre faisant fonction : *« l'économie et l'emploi sont présents à tous les échelons de notre programme stratégique, et cela se traduit aujourd'hui sur le terrain par une multitude d'actions menées en collaboration avec la Région wallonne et la SPI, des actions qui portent à la fois sur l'équipement de nouvelles zones, mais aussi sur la modernisation et la mise en valeur de zone existantes.*

*C'est ici le cas du zoning d'Ivoz-Ramet qui bénéficie aujourd'hui, à la faveur du projet Revamping initié par Monsieur le Ministre Jean-Claude Marcourt, d'un véritable lifting et d'une mise en valeur synonyme d'attractivité pour les entreprises ».*

Le Ministre Marcourt rappelle l'origine de ce projet : *« La Wallonie a souhaité rénover des zones d'activités économiques plus anciennes afin d'y maintenir de l'attractivité, en repensant et en harmonisant certains espaces suivant la conception qu'ont aujourd'hui les entreprises de leur espace de travail ... »*

Grâce à ce projet de requalification, la configuration des espaces publics du zoning a été complètement repensée. Les voiries internes ont été réaménagées (trottoir, nouveau schéma de circulation, espace rencontre au centre du parc, ...); les entrées du parc ont été marquées (effet porte et panneaux d'accueil), la rue de Beaugnée a été réaffectée, des aménagements et plantations ont été effectués sur le domaine public et une signalisation complète a été mise en place. C'est l'espace public tout entier qui a été réétudié dans le but d'améliorer la mobilité, la sécurité, la signalétique et l'aspect paysager. Ce nouveau plan d'aménagement s'inscrit de plus dans les recommandations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Commune qui vise à améliorer l'attractivité de Flémalle.

Le Ministre Maxime Prévot, en charge des Zones d'Activités Economiques, indique : *« Je me réjouis du succès de ce partenariat entre la Wallonie, la SPI et la Commune de Flémalle et de la finalisation du premier dossier liégeois de revamping. Les travaux menés consacrent la redynamisation du site et favorisent ainsi le développement des activités économiques des entreprises présentes au sein du parc.»*

Le Ministre rappelle qu'il s'agit d'un des 5 dossiers de requalification de parcs d'activités économiques en province de Liège avec Engis, les Hauts-Sarts, Grâce-Hollogne et Eupen.

Les travaux entamés en 2014 à Ivoz sont désormais terminés. Le coût de ce projet s'élève à 1.250.000 euros. Il a été financé à 80% par la Wallonie (subsidés ordinaires et revamping de la DGO6- DEPA) et à 20% par la Commune de Flémalle. La SPI s'est chargée de la gestion du dossier et ce sont le bureau d'études Lacasse-Monfort et l'entreprise JMV Colas qui ont réalisé études et travaux.

L'inauguration officielle du parc remodelé s'est déroulée le lundi 29 juin en présence de Jean-Claude Marcourt, Ministre wallon de l'Économie, Maxime Prévot, Ministre wallon des Travaux publics, Sophie Thémont, Bourgmestre faisant fonction de Flémalle, le Collège communal et Claude Klenkenberg, Président de la SPI.



### Informations complémentaires

#### Revamping – requalification ?

Par requalification ou revamping, on entend le réaménagement et l'extension des infrastructures existantes visant à l'amélioration de l'image, de la lisibilité, de l'accessibilité et de la qualité paysagère du parc d'activités économiques.

#### Données économiques

La commune de Flémalle compte 4 parcs d'activités économiques :

Ivoz-Ramet 18,22ha – 27 entreprises – 788 emplois  
L'Arbre Saint-Michel – 13,09 ha – 11 entreprises – 202 emplois  
L'Espace Phénix – 13,86ha – 12 entreprises – 168 emplois  
Les Cahottes – 14,73 ha – 48 entreprises – 505 emplois

Avec le soutien de



Wallonie



AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL



Belgium

**La SPI** : La SPI est l'agence de développement pour la province de Liège. La Province de Liège et les 84 communes qui la composent en sont les actionnaires principaux. Acteur depuis plus de 50 ans de la réussite de son territoire, la SPI mobilise une centaine de collaborateurs pour en faire un bassin de vie durable, attractif et reconnu. La SPI offre, à partir de ses trois métiers complémentaires, Territoire, Infrastructures et Services, une solution intégrée à ses clients, entreprises privées ou pouvoirs publics.

Pour plus d'informations : Fabienne ROBERTI, attachée de presse – M+32 (0)495 274 033 – T +32 (0)4 230 12 56 - [presse@spi.be](mailto:presse@spi.be)

